

L'incubateur de TELECOM Bretagne

► Choisir l'innovation en intégrant les sciences et technologies de l'information dans vos projets

L'incubateur de TELECOM Bretagne*, un accompagnement dans toutes les phases de votre projet :

- Sensibilisation des futurs entrepreneurs ;
- Formation des porteurs de projets ;
- Expertise de projets ;
- Accompagnement technique et managérial ;
- Possibilité de confier des projets techniques aux élèves et à leurs encadrants ;
- Accueil dans 2 bâtiments dédiés, à Brest et à Rennes ;
- Intégration dans le réseau des entrepreneurs, des experts et des partenaires de l'École ;
- Possibilité de mobiliser les dispositifs d'amorçage au niveau de l'Institut TELECOM (fond de maturation, prêt d'honneur, capital-risque).

► 1998-2009, dix ans d'incubation d'entreprises innovantes dans les technologies de l'information

L'incubateur c'est :

- 120 projets accompagnés ;
- 70 créations d'entreprises, dont la moitié hébergée sur site ;
- la labellisation de 18 projets « Emergys » ;
- 14 lauréats au concours d'aide à la création d'entreprises innovantes du ministère de la Recherche ;
- 20 bourses de la Fondation TELECOM.

* Membre fondateur de l'incubateur d'entreprises de Bretagne Emergys



TELECOM
Bretagne



Campus de Brest - Technopôle Brest-Iroise - CS 83818 - 29238 Brest Cedex 3 - France - Tél. : + 33 (0)2 29 00 11 11 - Fax : + 33 (0)2 29 00 10 00

www.telecom-bretagne.eu



► **Un accompagnement global, adapté et de proximité**

Lieu d'accueil et d'accompagnement des porteurs de projets de création d'entreprises innovantes, situé à proximité immédiate des laboratoires de recherche de TELECOM Bretagne, l'incubateur regroupe à la fois des infrastructures et un dispositif de « suivi entrepreneurial ».

TELECOM Bretagne favorise ainsi la rencontre entre les idées, notamment issues de ses laboratoires de recherche, et des porteurs de projets dans des domaines très variés : internet, réseaux, mobilité, multimédia, ergonomie, sécurité, optique, imagerie médicale et océanographique, décision actuarielle et bancaire, nouveaux services et usages...

Le fonctionnement de l'incubateur de TELECOM Bretagne est régi par une convention d'incubation qui décrit les engagements réciproques de l'École et des porteurs du projet et précise l'accompagnement scientifique, managérial et logistique de l'École.

L'École peut mettre à disposition des créateurs de l'incubateur, des locaux, des moyens bureautiques et de communications. Tout projet de création hébergé dans l'incubateur de TELECOM Bretagne est mené en collaboration avec un département d'enseignement-recherche qui offre le soutien scientifique et l'assistance technique au créateur.

En parallèle, TELECOM Bretagne propose des formations et conseille les créateurs pour les aspects administratifs, financiers et juridiques liés à leur projet :

- Rédaction d'un premier « business plan » ;
- Participation aux concours d'aide à la création d'entreprise innovante (ministère de la Recherche et de la Technologie, bourses de l'Institut TELECOM, labellisation Emergys) ;
- Séances d'entraînement à la présentation du projet ;
- Premiers contacts avec des financeurs (banque, business angel, capital risque) ;
- Analyses techniques ou marketing exécutées par des élèves-ingénieurs de TELECOM Bretagne dans le cadre de projets encadrés.

Vous souhaitez vous informer, valider un projet ou une idée, participer à un concours à l'innovation, contactez-nous !

►►►►►►►► Contact : Pierre Tréménbert
Responsable Création-innovation
pierre.tremenbert@telecom-bretagne.eu
Tél. +33 (0)2 29 00 15 03
Fax : +33 (0)2 29 00 13 83

